



15.02.2010

L'ECOLE DES BEAUX ARTS DE PARIS DOIT RESPECTER LA LIBERTÉ DE CRÉATION ET LES ARTISTES

Communiqué de l'Observatoire de la liberté de création

L'Observatoire de la liberté de création dénonce la censure de l'œuvre de Siu Lan Ko par l'Ecole des Beaux Arts de Paris. Si l'œuvre a été raccrochée samedi 13 février en fin d'après-midi, il a fallu pour cela une intervention du ministre de la Culture, dont les premières déclarations, la veille, renvoyaient dos-à-dos l'artiste et l'Ecole. L'artiste a reçu samedi les excuses du ministre, c'est bien.

La direction de l'école, responsable de la censure, qui a fait décrocher l'œuvre de Siu Lan Ko sans la prévenir, et qui a ensuite refusé de recevoir l'artiste, l'a traitée avec une violence et un mépris indignes et incompatibles avec ses fonctions.

Il ne suffit donc pas aujourd'hui de revenir en arrière, en raccrochant l'œuvre de Siu Lan Ko comme si de rien n'était. La direction de l'Ecole doit s'excuser et réparer le tort causé. Adresser des excuses publiques à cette artiste, ce sera aussi envoyer un message aux élèves que l'Ecole des Beaux Arts a vocation à former, et au-delà, au monde artistique dans son ensemble : contre toute censure, cette institution doit signifier avec force son engagement pour la liberté de création qui est inscrit dans sa mission.

Organisations membres de l'Observatoire

Acid, Association du cinéma indépendant pour sa diffusion

Aica France

CIPAC, Fédération des professionnels de l'art contemporain

Fraap, Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens

Groupe 25 images

Ligue des droits de l'Homme

SFA, syndicat français des artistes interprètes

SGDL, Société des gens de lettre

SRF, Société des réalisateurs de films

UGS, Union Guilde des scénaristes

Paris, le 15 février 2010